



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023 :

ANIMATION DU SITE NATURA 2000

« HAUTE VALLÉE DE L'ESSONNE »

N° FR1100799

Parc naturel régional du Gâtinais français
Maison du Parc
20, boulevard du Maréchal Lyautey
91490 MILLY-LA-FORET
Tél. : 01 64 98 73 93
Fax : 01 64 98 71 90
E-mail : a.bulte@parc-gatinais-francais.fr

SOMMAIRE

Préambule

Rappel des objectifs du DOCOB

I. Gestion des habitats et des espèces : animation du site et sensibilisation des acteurs.....	5
a. Les visites-conseil	5
b. Charte Natura 2000	5
c. Contribution à la mise en œuvre d'actions en faveur de la conservation des espèces et habitats.....	6
d. Animation de travaux de restauration.....	6
II. Evaluation des incidences des projets	6
III. Suivis scientifiques et techniques	6
IV. Information et communication.....	6
a. Participation à la vie du réseau au-delà du site Natura 2000	6
b. Actions de communication	7
V. Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site.	7
a. COPIL du site Natura 2000 Haute Vallée de l'Essonne.....	7
b. Gestion administrative et financière	7
c. Rédaction du rapport d'activités 2023	7
Synthèse	7

Préambule

Le site Natura 2000 « Haute Vallée de l'Essonne » a été classé au titre de la Directive « Habitats, Faune, Flore » portant sur la conservation, la restauration et le maintien des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.

Ce site, d'une superficie de 971 hectares, s'étend sur 5 communes (Boigneville, Buno-Bonnevaux, Prunay-sur-Essonne, Nanteau-sur-Essonne et Buthiers) toutes situées sur le territoire du Parc naturel régional du Gâtinais français.

Le Parc naturel régional du Gâtinais français a pris à sa charge l'élaboration du Document d'Objectifs (DOCOB) du site. Le DOCOB, finalisé en novembre 2009, a été approuvé par un arrêté préfectoral en date du 15 février 2010.

Le site Natura 2000 « Haute Vallée de l'Essonne » a été désigné Zone Spéciale de Conservation (ZSC) par un arrêté ministériel en date du 25 mai 2010.

Le Parc naturel régional du Gâtinais français a été désigné le 14 avril 2010 en Préfecture de l'Essonne structure animatrice du site Natura 2000 « Haute Vallée de l'Essonne » n° FR1100799.

Le comité de pilotage est présidé par Monsieur Jean-Jacques Boussaingault, Président du Parc naturel régional du Gâtinais français, renouvelé dans ses fonctions de Président en Aout 2023.

Rappel des objectifs du DOCOB

Onze habitats d'intérêt européen, c'est-à-dire des habitats rares, en danger de disparition ou endémiques, ont été recensés sur le site, ainsi que quatre espèces animales d'intérêt européen inféodées à ces milieux (classés en *Annexe II* de la Directive « Habitats, Faune, Flore »).

Parmi les milieux prioritaires et d'intérêt européen, on peut citer :

- * les pelouses calcaires ;
- * les pelouses sablo-calcaires ;
- * les landes sèches ;
- * les landes à genévriers ;
- * les cladiaies ;
- * les bas-marais alcalins ;
- * les prairies à molinie ;
- * les mégaphorbiaies ;
- * les aulnaies frênaies à hautes herbes.

Parmi les espèces d'intérêt européen, on peut citer :

- * le lucane cerf-volant ;
- * l'écaille chinée ;
- * *Vertigo moulinsiana* ;
- * *Vertigo angustior*.

Afin de répondre aux enjeux de préservation des habitats et des espèces, 7 objectifs de conservation ont été définis dans le « document d'objectifs » (DOCOB).

Ces grands objectifs sont les suivants :

1. Maintenir et restaurer les conditions écologiques favorables aux populations de *Vertigos* ;
2. Maintenir et restaurer le caractère humide des marais et les ripisylves afin de préserver les habitats d'intérêt communautaire et les espèces liées ;
3. Maintenir et restaurer le réseau de pelouses sèches et les milieux associés ;
4. Maintenir et restaurer les landes sèches d'intérêt européen des coteaux ;
5. Améliorer les connaissances sur la faune aquatique ;
6. Sensibiliser les usagers du site à une meilleure prise en compte des espèces et habitats d'intérêt communautaire dans le cadre de leurs activités ;
7. Coordonner la gestion du site Natura 2000 avec les programmes publics et les autres sites Natura 2000 présents le long de l'Essonne et s'assurer de leur compatibilité.

En 2023, les missions de l'animateur du site Natura 2000 « Haute Vallée de l'Essonne » se sont articulées essentiellement autour des volets suivants :

- ✓ Gestion des habitats et des espèces : animation du site, des chartes Natura 2000 et sensibilisation des acteurs ;
- ✓ Information, communication et sensibilisation ;
- ✓ Gestion administrative, financière ;
- ✓ Suivi des évaluations d'incidences ;
- ✓ Participation au réseau d'acteurs et formation.

I. Gestion des habitats et des espèces : animation du site et sensibilisation des acteurs

Rappel : Le site Natura 2000 « Haute Vallée de l'Essonne » s'étend sur 971 hectares et sur deux départements : Essonne et Seine-et-Marne.

La propriété privée est très morcelée : 315 propriétaires fonciers pour plus de 1 000 parcelles. Le nombre de propriétaires est donc très important, ce qui implique d'identifier les secteurs à enjeux sur le site et les propriétaires concernés.

a. Les visites-conseil

Aucune visite – conseil n'a été réalisée en 2023.

b. Charte Natura 2000

Rappel : Plusieurs chartes Natura 2000 ont été signées entre 2011 et 2012 par les propriétaires concernés sur le site de la Haute Vallée de l'Essonne (9 chartes représentant une surface de 404 ha, soit 41,6 % de la surface totale du site). En 2019, deux propriétaires forestiers privés avaient pu bénéficier d'une première adhésion effective à la Charte (dossiers traités et validés par le service instructeur) sur la commune de Buthiers et en 2020 une nouvelle adhésion avait été enregistrée. En 2021, une première adhésion du Conseil départemental de l'Essonne au titre de ses acquisitions foncières (ENS) au Marais des Rabiers a été enregistrée.

En 2023, 6 renouvellements de charte étaient prévus. Le renouvellement de la charte pour l'île de Loisirs de Buthiers a été réalisé en 2023. Les courriers de renouvellement pour les autres propriétés ont été envoyés. Cependant, aucun retour n'a été reçu à ce jour.

Tableau n°1 : Bilan des chartes Natura 2000 signées et/ou renouvelées depuis 2010

Propriétaire	Communes concernées	Surface Totale	%
Privé	Buno-Bonnevaux ; Nanteau-sur-Essonne ; Boigneville	165 ha	17%
Privé		87 ha	9%
Privé	Buthiers	2,35 ha	0,2%
Privé	Buno-Bonnevaux, Boigneville	5,4 ha	0,6%
Prunay-sur-Essonne	Prunay-sur-Essonne	3,4 ha	0,4%
Privé	Buno-Bonnevaux	15 ha	2%
Ile de Loisirs de Buthiers	Buthiers	51 ha	5%
Buthiers	Buthiers	39 ha	4%
Privé	Buno-Bonnevaux	16 ha	2%
Privé	Nanteau-sur-Essonne	78 ha	8%
Privé	Buno-Bonnevaux	70 ha	7%
Privé	Buthiers	8,58 ha	0,8%
Privé	Buthiers	6,88 ha	0,7%
Privé	Buno-Bonnevaux	9,46 ha	0,7%
CD91	Prunay-sur-Essonne	14,3 ha	1,5%
TOTAL		571,37 ha	58,84%

Renouvellement
Charte 2023

c. Contribution à la mise en œuvre d'actions en faveur de la conservation des espèces et habitats

Aucun contrat n'a été proposé, ni mis en place en 2023.

d. Animation de travaux de restauration.

Aucune action de restauration n'a été mise en place en 2023.

e. Réunions de sensibilisation/ formations organisées

Une journée de sensibilisation sur les Papillons a été réalisée le 26 mai 2023 à Nanteau-sur-Essonne (77). 14 personnes ont participé à l'animation à travers différents thèmes abordés comme la Découverte des espèces les plus courantes, l'initiation à leur reconnaissance et comprendre comment favoriser leur accueil sur le site Natura 2000.

II. Evaluation des incidences des projets

En 2023, 3 évaluations d'incidence ont été réalisées.

Une première a pu être réalisée pour la course intitulée Marath'vert du Gâtinais qui a eu lieu le 2 avril 2023.

Une autre a pu être réalisée en faveur d'une manifestation de cyclotourisme intitulée la Ballainvilloise a eu lieu le 27 Mai 2023.

Ces deux projets ont pu se réaliser en considérant les réserves émises.

Une course prévue le 3 mars 2024 a également fait l'objet d'une évaluation d'incidence en 2023.

III. Suivis scientifiques et techniques

En 2023, aucun suivi scientifique n'a été mis en place sur le site Natura 2000.

IV. Information et communication

a. Participation à la vie du réseau au-delà du site Natura 2000

Sur l'année 2023, 2 réunions du réseau Natura 2000 ont eu lieu.

Intitulé de la réunion	Organisateurs	Objet	Lieu	Durée Date
Journées des animateurs Natura 2000	Région Ile-de-France	Présentation OPIE + CBNBP + retours d'expérience + échange sur les supports de communication + Visite du site Natura 2000 de l'étang de St Quentin (RNN)	Maison de la Réserve de l'étang de Saint-Quentin – 78190 Trappes	1 jour - 14 Novembre 2023
Journées des élus Natura 2000 d'Ile-de-France	Région Île-de-France et la mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires	Communication autour de Natura 2000 auprès des citoyens + Visite du site Natura 2000 Vallée de l'Epte francilienne	Bergerie de Villarceaux, 95710 Chaussy	1 jour - 7 décembre 2023

b. Actions de communication

- Rédaction d'un communiqué de presse sur la signature de la charte Natura 2000 de l'île de loisirs de Buthiers (Mars 2023).
- Mise à jour de la page Internet (DRIEAT) et du site internet du site Natura 2000 de la HVE.
- Diffusion de la fiche info n°12 dressant l'actualité du site de la Haute-Vallée de l'Essonne pour l'année 2022.

V. Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site.

a. COPIL du site Natura 2000 Haute Vallée de l'Essonne.

Le Comité de Pilotage du site Natura 2000 n'a pas pu se réaliser en 2023. Un COPIL sera mis en place début 2024 (février).

La gouvernance du site a été renouvelée courant 2023 par courrier.

b. Gestion administrative et financière

Pour l'année 2023, le Parc a déposé :

- Une demande de paiement pour l'animation de l'année 2022 afin de clôturer la convention d'animation ;
- Une demande de subvention financière pour l'animation 2023.

c. Rédaction du rapport d'activités 2023

Le présent rapport d'activités a été établi pour l'animation 2023.

Synthèse

Afin d'assurer le renouvellement de charte Natura 2000, 4 courriers ont été envoyés pour le renouvellement des chartes en 2023. Cependant, aucun retour à ces courriers n'a été reçu à ce jour. Un propriétaire a été informé de la démarche à suivre pour valider le renouvellement de sa charte et a affirmé sa volonté pour le renouvellement en 2024. La base de loisirs de Buthiers a effectué le renouvellement de sa charte en début d'année 2023. Ce renouvellement a pu faire l'objet d'un communiqué de presse.

Les habitants ont pu être sensibilisés à la richesse de la zone Natura 2000 par une réunion de sensibilisation sur les papillons organisée en mai 2023.

Le suivi de l'état de conservation des landes sèches européennes (4030) effectué en novembre 2022, d'après le protocole mis en place par le CBN devra également être réalisé dans les prochaines années afin de pouvoir estimer l'évolution des habitats. Le protocole devra être réalisé aussi bien sur les pelouses calcaires de sables xériques (6120*) et des dunes intérieures avec pelouses ouvertes à *Corynephorus* et *Agrostis* (2330) présents sur le site Natura 2000 Haute Vallée de l'Essonne.

Un COPIL va être organisé début 2024 afin de renouveler la présidence et la structure animatrice du site Natura 2000 de la Haute Vallée de l'Essonne.

Récapitulatif du temps consacré par agent sur la période considérée et indicateurs de résultats :

Synthèse du temps passé par agent en 2023					
Agent	Actions	Sous-action	Heure passées	Indicateurs de résultats	
Audrey Bulté, Chargée de mission Natura 2000 (du 18 Septembre au 31 décembre 2023)	Veille du site	Terrain (appréhension du site et des habitats/enjeux)	10	Formation sur le protocole d'évaluation de l'état de conservation des landes sèches européennes et connaissances du site	
	Administratif	Bilan EVA	4.30		
		Rapport d'activités	18		
	Outils contractuels	Charte Natura 2000	22.30	Renouvellement Charte + Envoi courriers + Mise à jour de la cartographie des chartes	
	Bibliographie / Formation / Prise de poste		99		
	Animation du site	Evaluation d'incidence		8	
		Mise à jour du site internet de la DRIEAT		3.30	Mise à jour des outils de communication et des données en ligne
	Réseau d'acteurs	Echange avec la DDT, DRIEAT, Région		2.30	Echanges sur le transfert de compétences Région/DDT/DRIEAT – Réunions de cadrage
		Organisation COPIL 2024		16	Organisation du COPIL de février 2024 : envoi des invitations, préparation des actions à mettre en place en 2024
		Participation aux réunions inter-réseau avec les animateurs Natura 2000 d'Ile-de-France		23	Journée des élus, journée des animateurs
	Réunion	Point Natura 2000		25	Cadrage et formation par le responsable du pôle environnement
		Entretien individuel		2	
Sous total			234		

Pishum Migraine Chargée de mission Natura 2000	Bilan EVA 2023		2	
	Administratif	Réponses aux sollicitations par mails	23	
		Rédaction fiche de tuilage	4	
	Suivi	Terrain (suivi de l'état de conservation)	7	
	Réseau d'acteur	Participation aux comités de pilotage des sites à proximité (Massif de Fontainebleau)	8	
	Sensibilisation	Organisation ½ journée de sensibilisation + communication (lettre d'information, réseaux sociaux)	13	
	Etudes	Relecture du rapport Cordulie à Corps Fin	3	
		Evaluation d'incidences Natura 2000	3.30	
	Chartes/contrats	Renouvellement/démarche charte Natura 200	1.30	
	Administratif	Financement et subvention	6	
Point Natura 2000		15		
Sous total			86	
Alexandre Emerit		Animation, suivi de la mission	80	
Julie Maratrat		Animation papillons, suivis...	30	
Magali Lassaigne		Administratif	8	
Maureen Carré		Administratif	15	
Jocelyn Guiho		Mission SIG	2	
Fabienne Cotté		Communication Natura 2000	5	
Total année 2023			~500	

